

St Paul des Landes 31 Janvier 1920



Monsieur le Prefet
à Aurillac

J. Soussigne Ceulière Jean Louis
domicilié à St Paul des Landes Cant.
J'ai l'honneur de solliciter de
votre haute bienveillance de bien vouloir me
faire délivrer un passeport pour me permettre
de continuer mes affaires commerciales à
St Cruz de la Jarga (Espagne)
Nouvellement Monsieur le Prefet respectueux
mes remerciements

Jean Ceulière

Avec avis très favorable et pour
légalisation de la signature de Monsieur
Jean Ceulière apposée ci-dessus.

St Paul des Landes, le 28 Janvier 1921.

P. Le Maire,

Adjoint

(Signature)

